

# Politique de l'entreprise en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

*Zambon Suisse SA* est la filiale tessinoise du groupe pharmaceutique Zambon, une multinationale italienne. En Suisse, Zambon est présente en tant qu'entité commerciale et productive. Les marques les plus connues sont : Fluimucil, Spedifen, Fluimare, Perenterol et Monuril..

Selon les principes de son **CODE D'ÉTHIQUE** et la conviction que l'application de ces principes permet d'assurer sa croissance, *Zambon Suisse SA* s'engage à exercer des activités durables sur les plans social, environnemental et économique, que ce soit au sein de l'entreprise qu'en externe.

Pour cela, en tant que partie intégrante de ses affaires et d'engagement stratégique, *Zambon Suisse SA* a adopté un **SYSTÈME DE GESTION POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ**, conformément aux exigences de la directive CFSL 6508, ainsi qu'un **SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTAL** selon la norme ISO 14001: 2015.

## Principes

Convaincue que la protection de la santé et de la sécurité au travail des collaborateurs est une priorité pour la gestion de l'entreprise et consciente de l'impact possible des activités de *Zambon Suisse SA* sur l'environnement, la direction s'engage à :

- Respecter les lois et les règlements applicables ;
- Former, informer et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs pour qu'ils exercent leurs fonctions convenablement ;
- Garantir une prédisposition constante et une volonté d'amélioration et de prévention continues ;
- Répartir les ressources adaptées afin d'atteindre les objectifs prévus ;
- Prendre en compte les besoins et les attentes des parties prenantes comme des éléments d'entrée pour la stratégie de l'entreprise ;
- Promouvoir les connaissances dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'environnement chez les collaborateurs et l'ensemble des services de l'entreprise concernés, en fonction des postes et de l'expertise, pour que la prévention couvre les environnements de travail ainsi que les méthodes opérationnelles et organisationnelles ;
- Mettre à disposition les ressources nécessaires pour que les incidents puissent être gérés rapidement, efficacement et consciencieusement ;
- Entretenir un dialogue ouvert avec les fournisseurs, les clients et les autres parties intéressées, qui soutient l'engagement de mettre en œuvre des comportements cohérents avec cette politique ;
- Mettre à jour les systèmes de gestion suite à de nouvelles exigences juridiques, des changements dans les processus de production, des accidents ou des urgences.

## Cadre pour la santé et la sécurité au travail

- Encourager l'évaluation des aspects liés à la santé et à la sécurité comme une partie intégrante des activités et des processus de l'entreprise ;

- Définir les objectifs pour l'amélioration continue des normes de santé et de sécurité grâce à la mise à jour des processus, des systèmes et des procédures de production et aux investissements pour la prévention des accidents et la protection de la santé ;
- Informer et former tous les collaborateurs en ce qui concerne les caractéristiques des activités et du lieu de travail, et assurer la participation active de tous dans la prévention et la protection de leur santé et leur sécurité ainsi que celles des autres collaborateurs ;
- Vérifier constamment les méthodes de travail et les procédures opérationnelles afin de prévenir les accidents et les non-conformités, en ayant recours à du personnel interne et à des structures externes ;
- Favoriser la prévention d'accidents non professionnels à l'aide d'informations et d'un programme de soutien adaptés.

### Cadre pour la protection de l'environnement

- Favoriser la sensibilisation et la responsabilisation en matière de protection de l'environnement à l'aide d'informations et de formations adaptées à tous les niveaux de l'entreprise, conformément aux valeurs fondamentales de la société ;
- Évaluer les aspects et les impacts environnementaux en prenant en compte le cadre juridique, le contexte territorial externe ainsi que le contexte interne de l'entreprise ;
- Agir de façon proactive sur la base d'une analyse des risques en mettant en œuvre des mesures de prévention, de contrôle et d'amélioration, à l'aide de ressources compétentes et de techniques mises à jour ;
- Traiter des aspects importants, notamment :
  - L'atténuation de l'impact sur l'air et les déchets ;
  - L'optimisation de la consommation des ressources ;
  - La prise en compte de plus en plus étendue de l'ensemble du cycle de vie des produits.
- Mesurer et évaluer systématiquement la performance environnementale afin d'identifier les atouts et/ou les inefficacités des systèmes et des structures ;
- Tenir à jour un programme d'amélioration continue qui inclut les interventions/investissements visant à protéger l'environnement, en accord avec la durabilité économique, sociale et environnementale.

Cette politique est communiquée à toutes les parties intéressées, internes et externes, et elle est mise à disposition du public sur le site Web.

Cadempino, 24 mai 2018

<b>Publication</b>	Plant Manager : <b>Stefano Pellegrini</b>	
<b>Vérification</b>	HR Manager : <b>Anna Maria Vingione</b>	
<b>Approbation</b>	General Manager : <b>Giampiero Roncoroni,</b>	